

ACHAT

VENTE

LOCATION

INVESTISSEMENT

## HONORAIRES

---

### LOCATION D'HABITATIONS NUES OU MEUBLÉES <sup>(1)</sup>

Entremise et négociation.....	1% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur
Visite .....	3% TTC du loyer annuel hors charges partagés entre bailleur et locataire <sup>(2)</sup>
Constitution du dossier et rédaction de bail.....	6% TTC du loyer annuel hors charges partagés entre bailleur et locataire <sup>(2)</sup>
Réalisation de l'état des lieux.....	5% TTC du loyer annuel hors charges partagés entre bailleur et locataire <sup>(2)</sup>

### LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS

Les honoraires de location pour les locaux commerciaux ou professionnels sont à la charge exclusive du locataire.

Honoraires de location .....	10% HT du loyer annuel hors charges
Rédaction de bail .....	150 € HT
État des lieux .....	150 € HT

### LOCATION DE GARAGES, REMISES ET ENTREPOTS<sup>(1)</sup>

Honoraires de location .....	10% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur
Rédaction de bail .....	100 € TTC partagés entre le bailleur et le locataire

### VENTE<sup>(1)</sup>

Prix de vente inférieur à 80 000 € .....	9% TTC du prix net vendeur (minimum 4 000 € TTC)
De 80 000 € à 129 999 € .....	8% TTC du prix net vendeur
De 130 000 € à 169 999 € .....	7% TTC du prix net vendeur
Prix de vente supérieur à 170 000 € .....	6% TTC du prix net vendeur

### AVIS DE VALEUR

150 € TTC (Gratuit si un mandat de vente est signé suite à cet avis de valeur)

1. TVA au taux en vigueur de 20% incluse
2. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire : 8 €/m<sup>2</sup> pour les honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail, et 3 €/m<sup>2</sup> pour les honoraires d'état des lieux